



Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
Office de l'intégration et de l'action sociale

Février 2024

PROCURATION (MODÈLE)

Le soussigné/La soussignée/Les soussignés

Nom, prénom _____

(mariés/partenaires)

Date de naissance _____

Autres données _____
(numéro de dossier ou numéro AVS, p. ex.)

donne(nt) pouvoir

à la personne/aux personnes en charge de leur dossier

Nom, prénom _____

Fonction _____

du service social /
du dicastère des affaires sociales
de la commune de _____

de recueillir les informations requises pour examiner le droit aux prestations d'aide sociale matérielle conformément à l'article 57d, alinéa 3 LASoc¹.

Le/La/Les mandataire(s) est/sont habilité/e/s à se procurer auprès des personnes et des services indiqués ci-après les informations nécessaires afin de clarifier les conditions personnelles et économiques déterminantes pour l'octroi d'une aide matérielle en vertu de la LASoc.

Les personnes et services ci-après sont autorisés à fournir lesdites informations au/à la/aux mandataire(s) et à lui/leur faire parvenir les documents correspondants. Le cas échéant, les personnes concernées sont libérées de l'obligation de garder le secret portant spécifiquement sur les renseignements en question.

☐ Assurance
(type d'assurance, nom de la compagnie)

☐ Caisse de pension, institution de prévoyance
(désignation précise)

¹ Loi du 11 juin 2001 sur l'aide sociale (LASoc ; RSB 860.1)

- ☐ Banque, poste
(établissement et filiale, libellé et numéro des comptes)

- ☐ (Représentant légal/Représentante légale, avocat/avocate)
(données personnelles)

- ☐ Médecin ou professionnelle/professionnel de la santé concernant le traitement
(cabinet et nom de la personne, description de la relation thérapeutique [p. ex. : médecin XY, consulté pour le traitement de douleurs dorsales]. Remarque : une procuration générale pour tous les traitements en cours n'est pas admissible.)

- ☐ Autres institutions ou personnes
(à définir dans le cas d'espèce et à citer nommément).

Le mandant/La mandante/Les mandants octroie(nt) la présente procuration exclusivement pour l'acquisition d'informations qu'il/elle/ils ne peut/peuvent donner, du moins pas dans leur intégralité, et qui ne peuvent pas non plus être obtenues directement auprès de tiers conformément aux dispositions de la loi.

La présente procuration est limitée à la durée de l'octroi de l'aide matérielle, mais dans tous les cas à un maximum de deux ans. Elle peut être révoquée en tout temps.

Lieu et date : _____

Signature : _____